

Michel Brosselein (1936-1980)

C'est au cœur de nos vacances que nous avons appris avec stupeur la mort brutale de Michel BROSSELEIN, survenue le 7 août 1980, dans sa propriété des Loges, à Chasnaïs (Vendée).

Michel BROSSELEIN était né à Vichy en 1936.

Dès sa jeunesse, il fut attiré par la nature. Après des études secondaires à Clermont-Ferrand, il opta pour une carrière agricole. Ceci le conduisit à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes où il obtint le titre d'ingénieur agronome, mais où il profita aussi de ses loisirs pour visiter les principaux sites ornithologiques de Bretagne. Son intérêt pour les oiseaux et l'ensemble de la faune sauvage allait marquer toute sa vie.

Nous fîmes connaissance en 1961. Son nom m'avait été communiqué par un ornithologue bourbonnais, je lui écrivis pour lui demander rendez-vous, imaginant m'adresser à un vénérable érudit. Il ne me répondit pas, mais surgit un beau jour inopinément dans mon bureau, avec son large sourire et son enthousiasme communicatif.

Nous fîmes dès lors équipe. A cette époque, il terminait son service militaire et lançait pour le compte du C.R.M.M.O. un centre de baguage en Auvergne. Il fallait rayonner dans la région, constituer un réseau de bagueurs, collecter et vérifier les informations, éditer les premiers numéros d'une revue régionale. Je l'aidais de mon mieux.

La vie matérielle a ses exigences, libéré de ses obligations militaires et marié depuis peu à Geneviève BINOIS qui partageait entièrement ses goûts, Michel BROSSELEIN devait choisir une situation. Dès cette époque il aurait aimé devenir agriculteur, mais une telle installation n'est pas facile pour celui qui ne possède pas d'emblée le capital foncier nécessaire. Aussi choisit-il, pour attendre, un poste de conseiller agricole en Rouergue qui allait lui permettre d'exercer une profession agricole sans trop l'éloigner de l'Auvergne où il désirait poursuivre l'œuvre entreprise.

Ceci permettait à ses amis clermontois de le revoir souvent. Il arrivait dans une 2 Cv qu'il conduisait à un train d'enfer et nous entraînait dans des expéditions mémorables, où il déployait, outre ses connaissances, des qualités physiques exceptionnelles, grimpant jusqu'aux nids les plus hauts, escaladant les falaises, rampant dans les espaces découverts. Le suivre était presque un exploit. Ses compagnons de cette époque se souviennent aussi avec amusement du régime spartiate qu'il leur faisait adopter. Les pauses étaient brèves et il n'était pas question de perdre le moindre instant pour déjeuner dans une auberge. Un sandwich

hâtivement confectionné et l'eau d'une fontaine tenaient amplement lieu de repas. Personne ne s'en plaignait, bien au contraire, tant ces tournées étaient passionnantes.

A cette époque, la notion de protection de la nature était encore peu répandue en France, mais elle s'imposait déjà parmi des ornithologues qui allaient fournir, en quelques années, la plupart des cadres du grand mouvement protectionniste. Dans son bureau parisien du C.R.M.M.O., où il recevait des visiteurs venus de tous les horizons, Michel-Hervé JULIEN, fondateur de la S.E.P.N.B., développait une propagande extraordinairement persuasive. Touché par cet exemple, Michel BROSSSELIN décida de lancer, en Auvergne, une société régionale de protection de la nature qui devint l'actuelle S.E.P.N.M.C. Le démarrage fut laborieux, car tout était à faire, et la moindre des tâches du jeune secrétaire général n'était pas de concilier quelques vieux naturalistes locaux qui apportaient, outre une compétence certaine, quelques rivalités bien incrustées. Ces problèmes diplomatiques l'irritaient beaucoup.

Au moment où cette action se développait, notre petit groupe fut désarticulé. Michel BROSSSELIN partit occuper un nouveau poste en Vendée et moi-même je quittais l'Auvergne pour la Bretagne.

De sa nouvelle résidence de Chantonay, Michel BROSSSELIN continua à collaborer fidèlement avec des ornithologues et protectionnistes auvergnats, mais un nouveau terrain d'action s'ouvrait à lui. Parcourant les côtes et les marais de Vendée, il se familiarisait avec leur faune et en particulier avec les innombrables oiseaux aquatiques qui, deux fois l'an, les traversent en un énorme flot migratoire. Bientôt des observateurs locaux se joignirent à lui, constituant une équipe d'où allait sortir l'Association pour l'étude et la Conservation des Ressources Naturelles de Vendée dont il devint tout naturellement le président.

Sa compétence grandissante en ornithologie devait bientôt l'amener à abandonner provisoirement la carrière agricole. Le bureau M.A.R., organisation mondiale de Protection de la Nature, l'engagea comme ingénieur écologiste. Dès lors, il parcourut en France et dans le monde les grands lieux de nidification et d'hivernage des oiseaux aquatiques. Il devait retirer de cette expérience une compétence inégalée.

Entre ses voyages, Michel BROSSSELIN, infatigable, aidait de toutes ses forces les équipes de protecteurs de la nature qui se constituaient dans toute la France. A Paris, il travaillait avec François HUE à lancer la Fédération Française de Protection de la Nature (1968). En Bretagne, il aidait de façon suivie la petite équipe qui, à la mort de JULIEN, avait pris en main la direction de la S.E.P.N.B. Il nous tenait au courant des actions importantes qui se dessinaient, des démarches opportunes à entreprendre, et participait régulièrement à nos conseils d'administration.

Au fil des années, en effet, Michel BROSSSELIN avait acquis une compétence juridique et administrative approfondie. Ayant appris à connaître les principales administrations concernées par la protection de la nature, il était devenu expert dans la préparation des dossiers. Ceci conduisit la S.N.P.N. à lui offrir un poste de directeur qui l'amène à s'installer à Paris. Au service de la Fédération et de la S.N.P.N., il prit une part décisive à toutes les grandes actions engagées pour la conservation de la nature, pour la défense de la Vanoise, la protection des rapaces,

la limitation de la chasse de printemps, la constitution de réserves de chasse en domaine maritime. Au cours de ces actions il affronta souvent durement des défenseurs d'intérêts particuliers, mais sa connaissance des dossiers et des faits scientifiques devaient jouer un rôle décisif. Michel BROSSSELIN était partout sur la brèche, cumulant les fonctions de Président des sociétés de Vendée (A.D.E.V.) et de Côte d'Azur (A.R.P.O.N.), il était encore Secrétaire général de la L.P.O.

La vie parisienne lui pesait, aussi quand L.P.O. et Fédération décidèrent d'installer leur siège à Rochefort, BROSSSELIN choisit de retourner en Vendée où il pourrait continuer son œuvre tout en fondant une exploitation agricole comme il l'avait toujours souhaité.

C'est là qu'ayant pu réaliser la synthèse des activités qu'il aimait, il devait trouver une mort accidentelle et solitaire, un matin d'été, vraisemblablement tué par une des bêtes de son troupeau, laissant une veuve et quatre enfants. Il repose au cimetière de Chasnaïs où un monument, érigé par la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, commémorera sa vie et son œuvre.

Si, un jour comme je l'espère, un historien s'attache à retracer la naissance du mouvement protectionniste en France, il ne pourra manquer de mettre en évidence le rôle capital joué par quelques hommes, parmi lesquels BROSSSELIN et JULIEN ont figuré en première place. Leurs vies, si courtes et pourtant si bien remplies, nous donnent les mêmes exemples de fidélité à une œuvre et de désintéressement. Elles nous rappellent aussi que la protection de la nature exige à la fois conviction et compétence. Notre cause demande non seulement de l'enthousiasme, mais aussi du travail. Ce dernier ne doit pas être uniquement effectué sur le terrain, il doit s'étendre à des domaines plus rébarbatifs : juridique, administratif ou financier pour lesquels les naturalistes sont en général mal préparés. C'est seulement par ce moyen que la protection de la nature entrera dans les textes et aussi dans les faits.

Jean DIDIER,

ancien Secrétaire général de la S.E.P.N.B.

Le Conseil d'Administration de la S.E.P.N.B., lors de sa réunion du 24 janvier 1981, a décidé que la réserve ornithologique de Trévoc'h à Saint-Pabu (29 N) s'appellerait désormais Réserve Michel Brosselin.